SESAM Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management
École Doctorale n°73

Chères doctorantes,
chers doctorants,
Vous faites partie des doctorants dont le projet de thèse a été retenu cette année.
L'Ecole Doctorale SESAM vous en félicite.

Votre candidature spontanée ayant été validée, vous aller devoir finaliser votre inscription pédagogique sur la plateforme ADUM et remplir l'ensemble des rubriques
www.adum.fr/index.pl

Une FAQ inscription est disponible sur votre profil ADUM

La date limite pour procéder à votre inscription pédagogique est fixée à fin Novembre
La date limite pour procéder à votre inscription administrative (paiement des droits) est fixée à mi-Décembre

Si vous ne respectez le calendrier, vous ne pourrez plus vous inscrire

INSCRIVEZ VOUS DÈS QUE POSSIBLE

Inscription en **1 ère année de thèse**

Rappel : Avant de suivre cette procédure, vous avez déposé votre **candidature** et celle-ci doit avoir été acceptée.
https://www.adum.fr/candidature/index.pl?matricule_prop=

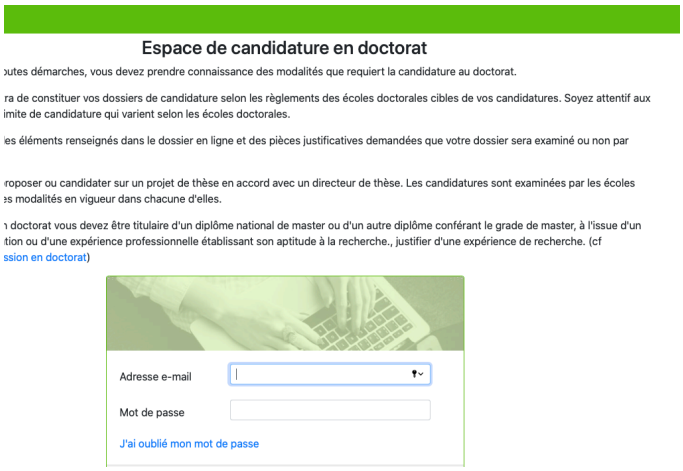

Pour ceux d'entre vous qui se consacrent à plein temps à leur thèse, il vous reste deux années universitaires pour réaliser votre travail de recherche.
Si vous êtes à temps partiel, vous avez encore cinq années avant de soutenir votre thèse.

7 étapes pour réussir votre réinscription

1. Créez votre profil en vous connectant au site ADUM (https://adum.fr/index.pl)

2. **Complétez l'ensemble des rubriques.** N'oubliez pas de sauvegarder chaque page.

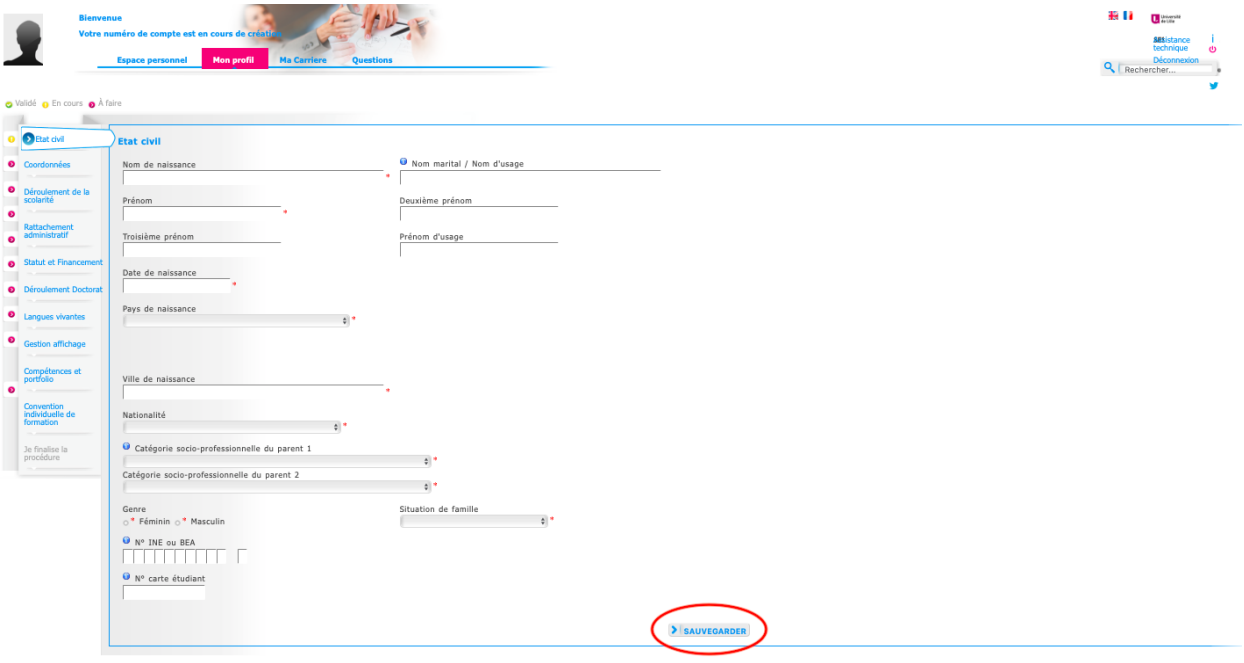

3. Une fois **toutes** les rubriques remplies, toutes validées par un point vert, cliquez sur « Je finalise la procédure » et sur « Transmission des données pour instruction

du dossier ».

4. Après examen de votre CIF, votre directeur-trice de thèse donnera, ou non, son autorisation quant à votre demande de réinscription. Vous serez averti, par un mail automatique, de sa décision.

a) Lorsque celle-ci est validée, veuillez la déposer sous format PDF (page d'accueil sur votre profil).

b) Si ce n'est pas le cas, votre directeur-trice de thèse vous redonnera la main pour modifier vos données.

5. Une fois votre CIF validée, vous devez télécharger l'ensemble des documents qui se trouvent sur votre profil ADUM et les imprimer.

Ces documents requièrent votre signature, celle de votre/s directeur(s)-trice(s) de thèse ainsi que du directeur-trice de laboratoire. Lorsque ces derniers sont signés, veuillez les déposer à l'ED.

6. L'ED SESAM étudiera votre dossier et donnera, ou non, son accord. En cas de résultat positif, vous serez averti, par un mail automatique, de la validation de votre inscription pédagogique.

7. Pour l'Université de Lille, **vous pourrez, après un délai de 48h, procéder à votre inscription administrative en ligne via votre ENT (**https://ent.univ-lille.fr**).** Une fois vos droits d'inscription payés, vous recevrez par courrier votre certificat de scolarité et un sticker à coller sur votre carte étudiante.

SESAM Sciences économiques, sociales, de l'aménagement et du management
École Doctorale n°73

Si vous rencontrez des difficultés à vous inscrire en ligne,
contactez l'ED
ed.sesam@univ-lille.fr

Vos laboratoires respectifs sont également à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche.

ED SESAM : Métro Cité Scientifique
Bâtiment SH1, bureau 17
59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex